

## Document d'informations clés

### Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### Produit

## CIGOGNE UCITS - M&A Arbitrage un compartiment de CIGOGNE UCITS classe C3 - LU2695699137

Ce produit est agréé au Luxembourg.

#### Initiateur / Société de gestion

Nom: Cigogne Management S.A.

Coordonnées: 18 Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg  
[www.cigogne-management.com](http://www.cigogne-management.com) - Appelez le (+352) 27 46-1 pour de plus amples informations.

Autorité compétente: La Commission de Surveillance du Secteur Financier est chargée du contrôle de l'initiateur en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Date de production 31/01/2025

### En quoi consiste ce produit?

#### Type

Le compartiment est un compartiment du fonds, ce dernier étant une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) luxembourgeoise qualifiée d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM») en vertu de la partie de la Loi de 2010.

#### Durée

Ce compartiment n'a pas de date d'échéance. Toutefois, le compartiment pourra être dissous dans les conditions prévues par le Prospectus et les Statuts de CIGOGNE UCITS.

#### Objectifs

L'objectif du sous-fonds est de générer des rendements absolus. Le sous-fonds est géré activement et utilise l'Indice Euro short-term rate (€STR), a posteriori, en tant qu'indicateur pour évaluer la performance du sous-fonds. Il n'existe aucune contrainte relative à l'indice qui limite la constitution du portefeuille. Le choix de l'allocation d'actifs repose sur l'arbitrage de fusions et/ou acquisitions qui consiste à tirer parti des différences de prix pouvant apparaître au moment d'une offre de rachat ou d'échange.

La stratégie d'investissement consiste ainsi à négocier un spread en achetant (vendant) des titres de la cible d'une fusion ou d'une acquisition et en vendant (achetant) les titres de l'initiateur de la transaction (acquéreur). Concernant les offres de rachat au comptant (OPA), la stratégie d'investissement vise à sécuriser le spread en achetant des titres de la société faisant l'objet d'une offre cash et le porter jusqu'au paiement de celle-ci. Dans le cadre d'une offre mixte, le spread est sécurisé en achetant les titres de la cible et en vendant les titres de l'acquéreur. La stratégie d'investissement se concentre essentiellement sur les opérations de fusions et/ou d'acquisitions déclarées et repose sur une analyse solide et détaillée des contextes économique, juridique et concurrentiel. Le sous-fonds peut également mettre en oeuvre des stratégies axées sur l'arbitrage d'opérations sur titres, tel que l'arbitrage entre droits de souscription préférentiels et actions sous-jacentes, l'arbitrage entre actions nouvelles et actions anciennes, l'arbitrage de catégorie d'actions et l'investissement dans des SPAC (Special Purpose Acquisition Companies).

Le sous-fonds peut investir dans les instruments suivants :

- Actions de sociétés basées principalement en Europe et en Amérique du Nord
- Instruments dérivés financiers, comme par exemple, mais sans limitation, les contrats à terme, options, swaps d'actions, contrats de différence et dérivés sur devises
- Obligations concernées par des fusions/acquisitions
- Warrants et droits de sociétés basées principalement en Europe et en Amérique du Nord
- Organismes de placement collectif dans la limite de 10% de la Valeur nette d'inventaire
- Dépôts en espèces, titres à court terme, instruments du marché monétaire, obligations, titres de créance issus de nouvelles émissions, ETF (exchange traded funds). Les titres de créance dans lesquels le sous-fonds investit com-

prennent principalement des émetteurs privés mais peuvent concerner tout type d'émetteur sans restriction de notation minimale.

*Valeur de référence:* Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

#### Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné aux investisseurs particuliers, informés et professionnels dans le cadre d'un mandat de gestion ou de conseil rémunéré confié par l'investisseur à un établissement de crédit ou à une entreprise d'investissement. Les conditions d'éligibilité à ce produit sont décrites dans le prospectus.

#### Autres informations

*Dépositaire:* Banque de Luxembourg

*Revenus de dividendes:* Cette classe est une classe de capitalisation, ce qui signifie que les revenus sont réinvestis.

*Droit d'échange:* L'investisseur a le droit d'échanger son investissement en parts d'un compartiment contre des parts du même compartiment ou d'un autre compartiment. L'investisseur peut obtenir des informations sur les modalités de conversion dans le prospectus du fonds.

*Ségrégation:* Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

*Informations supplémentaires:* Des informations complémentaires sur le fonds, des copies de son prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des parts peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.cigogne-management.com](http://www.cigogne-management.com). Le prospectus et les rapports réglementaires sont préparés pour l'ensemble du fonds et sont disponibles en anglais. La société de gestion peut vous renseigner sur les autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Ce compartiment a été lancé en 2013 et cette classe de parts en 2023.

La devise de référence du compartiment est exprimée en EUR. La devise de la classe de parts est exprimée en EUR. Pour cette classe de parts, le risque de change de la devise de la part n'est pas couvert contre la devise de référence du compartiment.

#### Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le Prospectus et le Document d'Informations Clés (ou équivalent), les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant

# Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

## Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une

## Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec

précision.

classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. Vous pouvez recevoir des versements dans une devise différente de votre monnaie de référence; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le compartiment est également exposé aux risques significatifs suivants, qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque: Risque de dérivés, risque de contrepartie, autres risques.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

**Période de détention recommandée: 3 ans**

**Exemple d'investissement: 10.000 EUR**

		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (période de détention recommandée)
<b>Scénarios</b>			
<b>Minimum</b>	<b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b>		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	4.730 EUR -52,7 %	5.770 EUR -16,7 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	9.240 EUR -7,6 %	8.780 EUR -4,2 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	10.150 EUR 1,5 %	10.290 EUR 1,0 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement annuel moyen	11.330 EUR 13,3 %	11.430 EUR 4,6 %

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2017 et juin 2020, en se référant à une classe de référence.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2020 et février 2023, en se référant à une classe de référence.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre novembre 2021 et novembre 2024, en se référant à une classe de référence.

## Que se passe-t-il si Cigogne Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous ne pouvez pas subir de perte financière en raison de la défaillance du Producteur. Pour vous protéger, les actifs du compartiment sont conservés par le Dépositaire. En cas d'insolvabilité du Producteur, les actifs du compartiment en garde chez le Dépositaire ne seront pas affectés, les investissements seront liquidés et le produit sera distribué aux investisseurs. Dans ce cas, vous pourriez subir une perte financière et, dans le pire des cas, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement. Vous n'êtes couvert par aucun régime national d'indemnisation ou de garantie.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
<b>Coûts totaux</b>	198 EUR	625 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	2,0 %	2,0 % chaque année

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,6% avant déduction des coûts et de 1,0% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
<b>Coûts de sortie</b>	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	1,4% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	144 EUR
<b>Coûts de transaction</b>	0,3% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	27 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	20 % de la performance de la valeur nette d'inventaire par action de la catégorie concernée (mesurée par rapport au High Water Mark) au-delà du Secured Overnight Financing Rate (SOFR). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	27 EUR

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée: 3 ans**

La période de détention recommandée est fixée à 3 ans sur la base des Objectifs du compartiment et des stratégies mises en œuvre telles que décrites dans le Prospectus. Toutefois, vous pouvez faire racheter votre placement sans pénalité à tout moment pendant cette période, ou le conserver plus longtemps. Les rachats sont possibles sur une base hebdomadaire.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des plaintes à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication: par e-mail à [contact@cigogne-management.com](mailto:contact@cigogne-management.com), par courrier à 18 Boulevard Royal - L-2449 Luxembourg, par téléphone en composant le numéro (+352) 27 46-1.

Dans tous les cas, le plaignant doit clairement indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet [www.cigogne-management.com](http://www.cigogne-management.com).

## Autres informations pertinentes

Le prospectus, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement sur [www.cigogne-management.com](http://www.cigogne-management.com).

**Performances passées et scénarios de performance antérieurs:** Les rendements historiques ne sont pas disponibles. Les scénarios de performance publiés précédemment, mis à jour mensuellement, sont disponibles sur <https://www.yourprips.eu/site/107721/fr-CH>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.